



Institut de Formation
Pédagogique
Enseignement Catholique
Nord - Pas de Calais

Formation Continue des Personnels OGEC

1^{er} et 2nd degrés • 2018 - 2019

Fiche
n° 02

EVS - ASH : Accompagner un élève avec MPA Matériel Pédagogique Adapté

Responsable : Maud AGASSE
Intervenante : Florence JEANNAS, Enseignante spécialisée, Formatrice
Public : EVS - ASH

De plus en plus d'enfants se voient prescrire un ordinateur pour aller à l'école. Le Matériel Pédagogique Adapté - MPA (matériel informatique) est un moyen de compensation pour accompagner et restaurer la capacité d'agir, malgré l'existence de déficiences, et développer l'autonomie et les interactions possibles avec l'environnement. La mise en place de cette aide technique ne peut se faire sans un accompagnement personnalisé de l'élève. Apprendre à se servir d'un ordinateur peut prendre du temps. L'EVS a alors un rôle et une mission particulière : aider l'élève à s'approprier le matériel, les outils et les différents logiciels afin de compenser certaines difficultés liées à son trouble et gagner en autonomie.



1 SESSION

IFP Site de **LILLE**

Mercredi 06 février 2019

Durée : **6 heures**

RENSEIGNEMENTS

Maud AGASSE

Responsable de
formation

magasse@ifp-npdc.fr

Chantal LEPRETRE

Assistante

clepretre@ifp-npdc.fr

03 20 21 97 88

Adhérent à l'Université
catholique de Lille

LILLE

236 rue du faubourg
de Roubaix - 59041 Lille

Tél. 03 20 21 97 80

Fax 03 20 31 36 65

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Identifier les besoins de l'élève.
- Comprendre l'intérêt de l'utilisation du matériel informatique.
- Connaître les outils du cartable ASH.
- Accompagner l'élève dans l'utilisation de matériel informatique.

Contenu :

- Profils des élèves concernés par l'attribution du MPA.
- Protocole de demande et attribution du matériel.
- Matériels attribués par la MDPH (scanner, casque, ordinateur, imprimante...).
- Logiciels du cartable ASH.
- Place et rôle auprès de l'élève.

Démarches administratives :

- ➔ **1^{ère} étape** : Retour du **bulletin d'inscription** à **Chantal LEPRETRE** - Institut de Formation Pédagogique - 236 rue du faubourg de Roubaix - 59041 LILLE CEDEX.
- ➔ **2^{ème} étape** : Envoi par l'IFP de la **Convention de formation** et du **programme**.
- ➔ **3^{ème} étape** : Demande de **prise en charge financière OPCALIA** par l'établissement. Sans cette démarche, la formation sera facturée à l'établissement. **Ne pas oublier de joindre la convention signée avec l'IFP et le programme.**

COUT DE LA FORMATION : 90,00 € - 6 heures

- IFP Site d'AMIENS : 384 rue Saint-Fuscien - BP 40008 - 80030 AMIENS Cedex 01
- IFP Site d'ARRAS : 17 avenue Michonneau - 62000 ARRAS
- IFP Site de LILLE : 236 rue du faubourg de Roubaix - 59041 LILLE CEDEX